

Reconnaissance faciale : Cédric O demande une « expérimentation limitée » en France

Le secrétaire d'Etat au Numérique Cédric O a appelé mardi à une expérimentation limitée de la reconnaissance faciale en France, pour éviter qu'elle ne finisse par s'imposer brutalement et sans débat à la faveur d'une crise.

« Ce que l'histoire montre, c'est que quand il y a une technologie disponible, à la fin on finit par l'utiliser », a déclaré le secrétaire d'Etat à l'occasion de la présentation du baromètre de la confiance numérique de l'Acsel, une association professionnelle de l'économie numérique.

À lire aussi

[La Cnil dit « oui mais » aux expérimentations en matière de reconnaissance faciale](#)

Le risque, c'est « qu'un jour il y ait un attentat en France, et qu'un gouvernement décide d'y aller du jour au lendemain », a-t-il estimé. Mieux vaut

organiser dès maintenant une « *phase d'expérimentation dans divers cas d'usage, et ensuite d'avoir un débat public et de prendre des décisions* », notamment sur les éventuelles « *lignes rouges* » qu'il ne faut pas franchir, a-t-il indiqué.

La France « *n'ira jamais vers l'exemple chinois* » où les algorithmes de reconnaissance faciale « *permettent de reconnaître partout tout le monde dans la rue* », a affirmé Cédric O. Mais « *il y a des opportunités pour la reconnaissance faciale dans le domaine de la santé, des usages privés, de l'ordre public et de la sécurité* », a-t-il estimé, appelant à un « *débat de société à la manière par exemple de celui sur les lois de bio-éthique* ».

À lire aussi

[Cédric O veut encadrer l'utilisation publique de la reconnaissance faciale en France](#)

L'expérimentation est nécessaire pour obtenir une information exacte sur le potentiel de ces technologies, a-t-il expliqué. « *En tant que secrétaire d'Etat au Numérique, je ne sais pas si la reconnaissance faciale est efficace pour reconnaître des gens sur la voie publique, je n'en ai aucune idée* », a-t-il dit. « *J'ai lu les études* » de grandes universités américaines sur le sujet, mais « *je pense qu'il faut qu'on se fasse notre propre avis selon des protocoles scientifiques qui doivent être publics* », a-t-il ajouté.

Article écrit par IRIS MAIGNAN